



Sourate Al-Fâtihah

Nom

Cette sourate est nommée "Al-Fâtihah" (i.e. « L'ouverture ») ; c'est la sourate par laquelle débute le Coran. Elle est appelée par le Prophète {sallallâhu `alayhi wa salam} "Oum Al-Kitab" (« la mère du Coran ») mais également "As-Sab'â Al-Mathani" (« Les Sept versets répétés ») car en effet Allah - exalté soit-Il - a dit dans le Coran :

{ Nous t'avons, certes, donné « les sept versets que l'on répète », ainsi que le Coran sublime. }

[Sourate 15 - Verset 87]

Versets

Cette sourate comporte 7 versets.

Période de révélation

C'est une des premières révélations au Saint Prophète. En réalité, nous apprenons par les Traditions authentiques qu'il s'agit de la première sourate complète révélée à Moḥammad — paix et bénédictions sur lui. Précédemment, seuls quelques versets divers avaient été révélés, à savoir des parties des sourates Al-'Alaq, Al-Muzzamil, Al-Muddaththir, etc.

Thème

Cette sourate est en fait une prière qu'Allâh a enseignée à tous ceux qui souhaitent étudier Son Livre. La sourate a été placée au commencement du Livre pour apprendre au lecteur que celui qui souhaite sincèrement tirer profit du Coran doit offrir cette prière au Seigneur de l'univers.

Cette sourate est destinée à créer dans le cœur du lecteur un profond désir qui l'incitera à rechercher la guidance du Seigneur de l'univers, qui Seul peut l'accorder. Sourate Al-Fâtihah enseigne indirectement à l'homme que les meilleures choses pour lui sont de prier Dieu afin d'être guidé vers le droit chemin, d'étudier le Coran tel un chercheur de vérité et de reconnaître que le Seigneur de l'univers est la source de toute connaissance. Il convient donc de commencer l'étude du

Coran par une prière pour sa propre guidance.

De ce fait, il apparaît clairement que cette sourate n'est pas seulement l'introduction d'un livre : c'est une prière et le Coran est sa réponse. Sourate Al-Fâtihah est la prière du serviteur et le Coran est la réponse du Maître à sa prière. Le serviteur prie Allâh de le guider et le Maître lui confie la totalité du Coran pour réponse à sa prière, comme pour dire : "Voici la guidance que tu m'as implorée."

Mérites de cette sourate

Cette sourate à une grande importance dans le Coran, elle a un statut privilégié car c'est la plus grande sourate que le Coran comporte, conformément au hadith où le Prophète {sallallâhu `alayhi wa salam} dit à Abu Sa'id Rafi' ibn al-Mu'alla :

« Veux-tu que Je t'apprenne le plus grand chapitre du Coran avant que tu ne sortes de la mosquée ? »
Il me prit par la main et lorsque nous étions sur le point de sortir, Je lui dis : « Ô Messager d'Allah ! Tu m'as dit que tu pouvais m'enseigner le plus grand chapitre du Coran. »
Il dit: « Il s'agit de la première sourate "louange à Allah, Seigneur des mondes." C'est, en effet, "les 7 versets répétés et le Coran sublime" qu'Allah m'a donnés. »

[Rapporté par Bukhâri]

De plus, sa récitation est obligatoire dans chaque unité de prière, en effet, selon `Ubâdah Ibn As-Sâmit, le Prophète, {sallallâhu `alayhi wa salam} a dit : « N'est point valide la prière de celui qui n'a pas récité la Liminaire du Livre (fâtihat al-kitâb) ». Aussi, selon Abû Hurayrah, le Prophète {sallallâhu `alayhi wa salam} a dit : « Celui qui prie sans réciter la Mère du Coran (Umm Al-Qur'ân) - et dans une autre narration « La Liminaire du Livre » - sa prière est incomplète (une incomplétude invalidante), incomplète et non valide », narré par Ahmad et les deux Sheikhs [Al-Bukhârî et Muslim] et selon lui [i.e. Abû Hurayrah], le Messager d'Allâh {sallallâhu `alayhi wa salam} a dit : « N'est point valide toute prière où la Fâtihah du Livre n'a pas été récitée »

[narré par Ibn Khuzaymah, Ibn Hibbân et Abû Hâtim.]

La Sourate Al-Fatiha à également un effet salulaire, en effet le Prophète {sallallâhu `alayhi wa salam} a dit (rapporté par Ibn Abbas) :

« Pendant que Gabriel était assis avec le Prophète, il entendit un bruit au dessus de lui. Il leva la tête et dit : " C'est une porte du ciel qu'on a ouverte aujourd'hui et qu'on n'a jamais ouverte auparavant. " Un ange en descendit. Gabriel dit alors : " C'est un ange qui vient de descendre sur terre et qui n'y est jamais descendu auparavant. " L'ange en question salua puis dit au Prophète : "Je t'annonce la bonne nouvelle de deux lumières qu'on t'accorde et qu'aucun autre prophète n'a reçues avant toi. Ce sont la sourate Fatihatu al-kitab (la Liminaire) et les trois derniers versets de la sourate al-Baqara (la Vache). Tu ne liras pas un seul de ces versets sans que tu ne bénéficies de ses effets salutaires ! »

[Muslim]

La sourate Al-Fatiha est un remède :

Dans un hadîth célèbre, recensé par Bukhari, Abu Sa'îd al-khudri rapporte ceci :

« L'Envoyé de Dieu nous a envoyé dans une expédition. Nous étions trente cavaliers. Nous nous sommes arrêtés près des tentes du clan d'une tribu arabe. Nous avons demandé aux gens de ce clan de nous accorder leur hospitalité mais ils ont refusé. Puis le chef du clan fut piqué par un scorpion. Ils sont venus nous demander : "Y a-t-il parmi vous quelqu'un qui sait soigner par incantation contre la piqûre d'un scorpion ?" J'ai dit : "Oui, c'est moi, mais je ne le ferais que si vous nous donnez quelque chose." Ils ont dit : "Nous vous donnerons trente brebis." J'ai alors lu sur lui sept fois la sourate al-Fatiha (la Liminaire) et il fut sauvé. En revenant à Médine, j'ai informé l'Envoyé de Dieu de ce qui est arrivé. Il m'a dit : "Qu'est-ce qui te fait croire que c'est un remède ?" J'ai répondu : "Ô Envoyé de Dieu ! C'est quelque chose que j'ai ressenti intérieurement." Il a dit alors : " Mangez de ces moutons et faites nous en goûter ! »

La sourate Al-Fatiha est un partage, un dialogue entre le serviteur et son Seigneur :

Abû Hurayrah -*qu'Allâh l'agrée*- rapporte que le Prophète Muḥammad {sallallâhu `alayhi wa salam} a dit :

« Allâh (qu'Il soit glorifié et exalté) a dit : « J'ai partagé la prière en deux parties, entre Moi et Mon serviteur, et à Mon serviteur ce qu'il demandera. »

Si le serviteur dit : « Louange au Seigneur des mondes », Allâh (qu'Il soit glorifié et exalté) répondra : « Mon serviteur m'a loué. ».

Et lorsqu'il dit : « Ar Raḥmân Ir Raḥîm », Allâh lui répondra : « Mon serviteur Me fait des éloges. ».

Et lorsque le serviteur ajoute : « Le Souverain du Jour de la Rétribution », Allâh lui répondra : « Mon serviteur M'a glorifié » (et dans une autre version : « Mon serviteur a placé sa confiance en Moi »).

Et lorsque le serviteur ajoute : « C'est Toi que nous adorons et c'est en Toi que nous plaçons notre confiance », Allâh lui répondra : « Ceci est entre Moi et Mon serviteur, et Mon serviteur aura ce qu'il demandera ».

Et lorsque le serviteur ajoute : « Dirige-nous dans le droit chemin, le chemin de ceux que Tu as comblé de faveurs, et non pas celui de ceux qui ont encouru Ta colère, ni celui des égarés », Allâh lui répondra : « Ceci est à Mon serviteur, et Mon serviteur aura ce qu'il demandera. ».

[Source : Hadîth Qudsî rapporté authentiquement par l'Imâm Muslim dans son Saḥîḥ ainsi que par l'Imâm Mâlik Ibn Anas dans son Muwaṭṭa', l'Imâm At-Tirmidhî et l'Imâm Abû Dâwud dans leurs Sunân, selon d'autres variantes.]



